



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 10 MAI 2017

Convocation du 3 Mai 2017

L'an deux mil dix sept, le 10 Mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoit (adjoints).
Mme LECELLIER Sophie, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, M. PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine, M. DUVAL Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, Mme SOREL Audrey.

Absente : Mme MARIE ROSALIE

Madame ALMIRE Corinne est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 20 mars 2017 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 2
- certificat d'urbanisme : 6
- déclaration travaux : 3
- déclaration d'intention d'aliéner : 6

DELIBERATIONS

► **Retrait délibérations terrains « Clos du Commerce » :** Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin de poursuivre l'aménagement et la vente des parcelles du terrain du « Clos du Commerce », il est nécessaire de retirer toutes les délibérations nommant la SCCV AD-MD et notamment celles du 8 janvier 2013 et 7 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité des membres présents (excepté Mme Leroyer et M. Duval arrivés après ce vote)

► **Opposition de transfert à la communauté urbaine Caen la Mer des pouvoirs de police suivants :**

- La police en matière de réalisation d'aires d'accueil ou de terrain de passage des gens du voyage ;
- La police de la circulation et du stationnement ;
- La police en matière de délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxi ;
- La police en matière d'habitat : police en matière d'établissement recevant du public (ERP) portant sur les hébergements en situation d'insécurité, immeubles menaçant ruine, fonctionnement défectueux des

équipements communs des immeubles (articles L.123-3, L. 129-1 à L.129-6, L.511-1 à L.511-4, L.511-5 et L.511-6 du code de la construction et de l'habitation en vigueur).

Transfert de ces mêmes pouvoirs de police spéciale refusés par le Président de la Communauté Urbaine Caen la Mer.

Adopté à l'unanimité des membres présents (excepté Mme Leroyer arrivée après ce vote)

► **Travaux garderie/locaux rangements/salle polyvalente** : Vu la réunion de la commission d'appel d'offres du 24 avril 2017, le conseil municipal entérine le choix de la commission d'appel d'offres et retient les entreprises suivantes :

- Lot 03 - Ossature-Bardage bois	Ent. CHANU	36.862,34 HT
- Lot 04 - Couverture Bacs acier	Ent. ESNAULT	19.270,62 HT
- Lot 05 - Menuiseries extérieures alu	Ent. SV MIROITERIES	14.726,00 HT
- Lot 06 - Métallerie	Ent. SNM	9.896,00 HT
- Lot 07 - Plâtrerie sèche	Ent. CIP	34.233,02 HT
- Lot 08 - Menuiseries intérieures bois	Ent. GERAULT	13.265,00 HT
- Lot 09 - Plafonds suspendus	Ent. DESBONT	4.600,00 HT
- Lot 10 - Carrelages-Faïence	Ent. CRLC : 3.704,15	
Plus-value carrelage salle polyvalente	14.353,36	18.057,51 HT
- Lot 11 - Revêtements sols souples	Ent. CRLC : 10.991,92	
Moins-value sol salle polyvalente	7.754,02	3.237,90 HT
- Lot 12 - Peinture	Ent. PIERRE	10.878,03 HT
- Lot 13 - Plomberie-chauffage-ventilation	Ent. SCF : 50.840,00	
Plus-value chauffage gaz par radiateurs salle polyvalente	10.811,64	61.651,64 HT

Le conseil municipal approuve et autorise le maire à signer les marchés et l'ensemble des pièces y afférent.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Evacuation mezzanine gymnase** : Afin de pouvoir utiliser la mezzanine avec plus de 19 personnes comme c'est le cas actuellement, il a été décidé de mettre en place un escalier de secours extérieur. Trois entreprises ont été consultées.

La proposition de l'entreprise SNM a été retenue pour 17 342,10 € TTC.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Main courante escalier gymnase** : Pour être conforme à la norme accessibilité handicapé, mise en place d'une nouvelle main courante. Coût 1 050,60 € TTC – travaux confiés à SNM

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Convention UNCMT** : La commune ayant décidé de revoir l'organisation des TAP à la rentrée scolaire 2017 pour l'école élémentaire, l'UNCMT a été retenue pour l'emploi du temps de 15 h 30 à 16 h 30 les : lundi, mardi, jeudi et un temps d'accueil organisé le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 et ce, pour la période scolaire 2017/2018.

Coût annuel pour la période scolaire 2017/2018 : 30 159,16 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Tarifs TAP et Garderie** : Pour l'année scolaire 2017/2018, les tarifs seront les suivants :

- TAP : Maternelle : PS – MS = 0,50 €/jour – GS = 1,00 €/jour
- Elémentaire : 1,00 €/jour y compris accueil organisé du vendredi

Adopté par 12 voix pour – 2 voix contre

- Garderie : 2,20 €/heure fractionnable en demi-heure
Adopté à l'unanimité des membres présents.

► **Tirage au sort jurés d'assises 2018** : 3 jurés sont tirés au sort.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► **Droit de tirage du fonctionnement à la communauté urbaine** : Débat sur l'augmentation du droit de tirage après informations et explications de Madame le Maire précisant que les 20 000 € actuels sont insuffisants pour notre commune. Possibilité d'augmenter ce chiffre avant vote de la CLECT. Le montant sera arrêté lors du prochain conseil municipal.

► **Composteur** : la demande est à faire par l'utilisateur directement sur le site de Caen la Mer

► **L'Utilotroc** : Le Syvédac organise une bourse d'échange d'objets « seconde main » dans les diverses déchèteries de Caen la Mer. A MOUEN, elle aura lieu rue Verte, les samedis 20 et 27 mai.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

► **Investissements** :

- **Bibliothèque – salle des associations** : stade esquisse – attente évaluation
- **Terrain de tennis** : attente devis

► **Commission projets le 16.05** : débat sur aménagements communaux à venir.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

► **Réseau incendie** : Un état des lieux a été fait sur tout le territoire de la commune et la mise en œuvre de cinq bornes incendie ont été commandées à la SAUR pour : 21.238,57 € TTC

- 1 route de Bretagne pour couvrir jusqu'au bout du chemin du Bois du Glan
- 1 route de Bretagne pour couvrir la rue du Stade
- 1 rue du Major Henri Legrand
- 1 rue Mac Farlane, à hauteur de l'Impasse du Bassin
- 1 rue Pierre Castel, à l'angle du Chemin du Salbey

Il restera une bâche à mettre en place chemin de la Plauderie.

► **Mini concert par le Conservatoire de Caen** le dimanche 14 mai à la salle polyvalente

► **Jardin des Sens** : inauguration vendredi 12 mai

► **Restauration scolaire** : dépôt des offres pour le 30 mai

► **WIFI écoles** : la directrice de l'école maternelle demande l'installation du wifi pour la mise à jour des tablettes. Ce sujet devra être vu en conseil d'école.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 23 h 30 minutes.